## Service Départemental d'incendie et de Secours



## DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 29 novembre 2017 à 11 h, le bureau du conseil d'administration légalement convoqué s'est réuni à la direction du service départemental d'incendie et de secours sous la présidence de Monsieur Jean-Claude Anglars.

Nombre de membres en exercice: 5.

Membres présents : Madame Annie Bel et Monsieur Jean-Claude Anglars.

Membres absents ou excusés : Madame Sylvie Lopez et Messieurs Serge Roques et Christophe Saint-Pierre.

<u>Date de convocation</u>: 15 novembre 2017. Réunion sans condition de quorum faisant suite à la réunion du 15 novembre 2017 convoquée le 19 octobre 2017 et qui n'a pu se réunir en l'absence de quorum.

## 1 – SIGNATURE DES MARCHÉS DE NETTOYAGE DES LOCAUX

Vu le rapport n° 3.

La société PLD Propreté assure actuellement les prestations de nettoyage des locaux de l'État-Major et des centres de secours pour lesquels la prestation n'est pas assurée par des communes, communautés de communes ou associations. Ces marchés arrivant à échéance le 31 décembre 2017, il convient de procéder à la signature de nouveaux marchés pour les quatre prochaines années. Le montant total estimé des marchés s'élève à 93 000 € HT par an.

La consultation a été décomposée en quatre lots géographiques :

- 1. Locaux de l'État-Major à Rodez
- 2. Locaux des centres de secours secteur 1 (Cassagnes Bégonhès, Espalion, Estaing, Marcillac Vallon, Pont-de-Salars, Villecomtal, St Geniez d'Olt, Rodez, St-Amans-des-Côts)
- 3. Locaux des centres de secours secteur 2 (Montbazens, Rieupeyroux, Rignac, Villefranche de Rouergue, Viviez)
- 4 Locaux des centres de secours secteur 3 (Villefranche de Panat, Millau, Séverac le Château, Saint Rome de Tarn )

Chaque lot fera l'objet d'un marché distinct conclu pour une durée d'un an, reconductible trois fois tacitement.

La procédure d'appel d'offres a été retenue dans la mesure où la mise en concurrence doit être réalisée en prenant en compte la durée totale du marché, périodes de reconduction comprises. Dans le cas présent, le montant total estimé dépasse le seuil de 209 000 € HT.

L'avis de publicité a été envoyé le 26 septembre 2017 au BOAMP et au JOUE et mis en ligne sur le profil d'acheteur du SDIS (<u>www.e-aveyron.fr</u>) pour une date limite de réception des offres le 27 octobre 2017.



5 candidats ont répondu : PLD Propreté à Labège (31670), groupe Vidimus à Beaupuy (31850), Entreprise Nettex à Mirandol Bourgnounac (81 180), Groupe Onet et TFN Propreté Sud Ouest à Auterive (31 190).

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 15 novembre 2017 et a attribué les marchés à la société TFN (lot 1) et à la société ONET (lots 2,3 et 4).

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents, le bureau du conseil d'administration :

- · prend acte des choix de la commission d'appel d'offres,
- autorise le Président à signer les marchés y afférents ainsi que toute pièce en portant exécution ou modification.

Fait à Rodez, le

29 NOV. 2017

Le Président,

Jean-Claude Anglars